DÉPARTEMENT DE PARIS

Direction des services d'archives de Paris

Archives de Paris

ARCHIVES DE PARIS : MODE D'EMPLOI 2015

Horaires d'ouverture de la salle de lecture

- **Le lundi** de **13h30 à 17h30**
- **Du mardi au vendredi** de **9h30 à 17h30**
- **Le samedi** * de **9h30 à 17h00**

Retour des documents et des microfilms à 17h20 (16h50 le samedi)

*Vous pouvez émettre vos demandes de consultation pour le jour même jusqu'à 16h20 au plus tard (sauf le samedi *).*

La Caisse est fermée de 12h à 13h30 et à partir de 17h00, ainsi que le samedi toute la journée.

Coordonnées

Direction des services d'archives de Paris
18, boulevard Sérurier - 75019 PARIS.
Métro : porte des Lilas (ligne n°11)
Tramway : porte des Lilas (ligne 3B)

Téléphone : 01 53 72 41 23
Télécopie : 01 53 72 41 34
Adresse mél : dac.archives@paris.fr
Site Internet : www.archives.paris.fr

Fermetures 2015

- ***Le lundi 6 avril (Lundi de Pâques),***
- ***Le vendredi 1er mai (Fête du travail) et le samedi 2 mai,***
- ***Le vendredi 8 mai (Victoire de 1945) et le samedi 9 mai,***
- ***Le jeudi 14 mai (Ascension),***
- ***Le lundi 25 mai (lundi de Pentecôte),***
- ***Les samedis 4 juillet et 11 juillet,***
- ***Le lundi 13 juillet et mardi 14 juillet (fête nationale),***
- ***Les samedis 18 juillet et 25 juillet,***
- ***Les samedis 1er août et 8 août,***
- ***Du lundi 10 août au samedi 15 août (fermeture estivale),***
- ***Les samedis 22 août et 29 août,***
- ***Le samedi 19 septembre (Journée du Patrimoine),***
- ***Le mercredi 11 novembre (Armistice de 1918),***
- ***Du lundi 21 décembre 2015 au samedi 2 janvier 2016 (fermeture hivernale).***

Règlement

Le règlement de la salle de lecture des Archives de Paris a été fixé par un arrêté du Maire de Paris de 1998.

Inscription -Consigne

Avant d'accéder à la salle de lecture au premier étage, vous devez :

- la première fois, procéder aux formalités de l'inscription qui est annuelle, gratuite et qui s'effectue sur présentation d'une pièce d'identité ;
- à chaque séance de travail, déposer à la consigne vos sacs (ou cartables) et vêtement d'extérieur, puis vous enregistrer à l'accueil.

Placement

Pour la consultation des documents non fragiles, le placement est libre, en fonction des places disponibles. Relevez seulement le n° de place qui vous servira pour la commande des documents papier et utilisez les cavaliers « place occupée » pour matérialiser l'occupation de la place.
Toutefois, si vous avez prévu de consulter seulement des microfilms ou des archives numérisées, vous êtes prié de ne pas vous installer dans la partie de la salle de lecture réservée à la consultation des documents originaux.
Les tables situées au fond de la salle de lecture sont *exclusivement réservées* à la consultation des documents de grand format (cartes, plans et atlas).

Documents en libre accès

Vous pouvez accéder librement, directement et en permanence à trois catégories de documents répartis en salle de lecture :

- les instruments de recherches : ce sont les inventaires, répertoires et fichiers qui décrivent les documents conservés aux Archives de Paris ;
- les usuels : ce sont des dictionnaires, des revues scientifiques et des ouvrages historiques de référence sélectionnés par la bibliothèque des Archives de Paris. Leur catalogue figure parmi les instruments de recherche ;
- les archives numérisées et microfilmées concernent principalement les archives généalogiques : état civil, répertoires des enfants assistés, tables des états signalétiques, listes électorales, listes nominatives du dénombrement de la population. Elles portent également sur les répertoires et rôles du tribunal civil de la Seine et sur le Bottin du commerce de la Seine.

Documents originaux à commander (hors documents en libre accès)

Les documents originaux conservés sur le site des Lilas sont à commander le jour même dans la limite de 10 articles maximum à partir des ordinateurs situés en salle de lecture des documents originaux.

(*) Réservation de documents (hors documents en libre accès)

Elle est obligatoire si vous souhaitez :

- *venir le samedi* consulter des documents qui ne sont pas en libre accès (voir ci-dessus Documents originaux à commander). La réservation s'effectue soit sur place en salle de lecture, soit par fax ou par message électronique en précisant la ou les cotes souhaitées (à l'adresse suivante : *dac.archives@paris.fr*) avant le mercredi, 16 heures.

- *consulter des documents conservés sur le site annexe* (fermé au public). La réservation s'effectue soit sur place en salle de lecture, soit par fax ou par courriel en précisant la ou les cotes souhaitées (à l'adresse suivante : *dac.archives@paris.fr).*
  Compter un **délai de 3 jours ouvrés** entre votre commande et la mise à disposition des documents en salle de lecture.

Il n'est pas possible de réserver des documents conservés sur le site principal (Porte des Lilas). Voir rubrique : documents originaux à commander.

Consultation des registres

Pour votre confort de lecture et pour garantir de bonnes conditions de conservation des registres, il est indispensable d'utiliser les lutrins disposés sur les tables de consultation.

Reproductions de documents

Seuls les *documents non reliés* de petit format et en bon état peuvent être photocopiés en salle directement par vous-même, sur le photocopieur disponible en salle de lecture.
Les autres travaux de reproduction sont réalisés en différé par les agents des archives.
Les tarifs des reproductions sont à votre disposition en salle de lecture.